COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 avril 2025

Clap de fin pour l'avenue de Vichy

Du rond-point Boussange au pont Jacques-Chirac, l'axe principal de Bellerive-sur-Allier a bientôt terminé sa métamorphose. Quatre jours de fermeture seront nécessaires pour la réalisation des enrobés, du 22 au 25 avril 2025.

Fermeture complète : avenue République – rond-point République du 22 au 25 avril 2025

L'avenue et le rond-point République seront fermés du 22 au 25 avril 2025 en raison des travaux de réfection des enrobés sur la totalité de la chaussée.

Une déviation sera mise en place en direction de :

- L'avenue Fernand-Auberger pour les automobilistes arrivant du pont Jacques-Chirac ou d'Hauterive.
- La rue Maurice-Chalus et l'avenue Jean-Jaurès pour les automobilistes arrivant du rond-point Boussange.

Ces travaux représentent la dernière étape du chantier majeur de l'avenue de Vichy.

Contact presse | Direction de la communication de la Ville de Bellerive-sur-Allier | 04 70 58 82 71 |
servicecom@ville-bellerive.com | www.ville-bellerive-sur-allier.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 avril 2025

Réglementation de la circulation et du stationnement sur l'avenue de Russie

Une rénovation de la conduite d'eau potable vétuste est nécessaire sur la partie basse de l'avenue de Russie. Ces travaux prévoient également une réfection des trottoirs. Le chantier se déroulera du 31 mars au 30 mai 2025. Selon l'avancée des travaux, la circulation au droit du chantier avenue de Russie, dans le sens rond-point République -> rue Gabriel-Ramin sera interdite. Un panneau « route barrée » est installé avenue de Russie, à partir du rond-point République. La circulation dans le sens descendant restera possible. Des panneaux d'interdiction de tourner à droite sont installés rue Branly et rue de la Colline et un panneau d'interdiction de tourner à gauche rue Pasteur.

Une déviation sera mise en place par l'intermédiaire de l'avenue Fernand-Auberger et rue Gabriel-Ramin.

Réglementation de la circulation rue Maurice-Chalus

Des travaux de dissimulation des réseaux sont en cours sur la rue Maurice-Chalus. Ils doivent se poursuivre jusqu'au 23 mai 2025. Durant ce chantier, la rue Maurice-Chalus (entre la rue Jean-Ferlot et l'avenue de Vichy) sera interdite à la circulation dans le sens descendant. Une déviation est mise en place par la rue Charloing, puis l'avenue de Vichy. Aux alentours du chantier, le stationnement sera considéré comme gênant et la vitesse limitée à 30 km/h.

Contact presse | Direction de la communication de la Ville de Bellerive-sur-Allier | 04 70 58 82 71 |
servicecom@ville-bellerive.com | www.ville-bellerive-sur-allier.fr